LE COURRIER DU CONSOMMATEUR - OCTOBRE 2026 - *N°70*

ISSN 2517-9004

Courrier du Consommateur

www.courriercoco.com

DAKAR EN DANGER

Un pont qui rouille moins de quatre ans après son ouverture. Un tunnel qui prend l'eau depuis sa finition et dont les équipements suspendus menacent de tomber. Un bloc d'enrobé solidifié qui encombre une route stratégique depuis cinq ans. Une pente qui piège les automobilistes. À ces dangers s'ajoutent la mer qui avance et des immeubles qui menacent ruine. Pour chacun, une question : qui est responsable ?

Où est l'AGEROUTE, où est l'État ?

Page 6 - 7

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE , LEVIER ESSENTIELLEMENT POUR UNE INSERTION

Mme Aminata Ndoye SECK Directrice de l'Insertion au Ministère de l'Emploi, de la formation professionnelle et technique nous répond

Page 2

ACTUALITÉ

TRANSPORT URBAIN :

Le FDTT réceptionne un premier lot de 100 taxis électriques Page 3

RETRAITS FRAUDULEUX :

Des comptes Wave vidés par des inconnus, que se passe-t-il vraiment ? Page 4

EDITORIAL

Par Mr Serigne Habib NDAW , Patriote octogènaire engagé
Expert en grande distribution, Logistique, Commerciale
Mail: ndaw.habib45@gmail.com

Sénégal : Quand L'état S'affaiblit, La République Doit Se Lever

À plus de quatre vingt ans, je n'ai plus rien à conquérir. Mais j'ai encore un devoir : refuser le silence lorsque je considère que l'essentiel est menacé.

Et aujourd'hui, je suis profondément inquiet pour mon pays.

Le Sénégal ne peut pas accepter que s'installe, dans une partie de l 'opinion publique, le sentiment que l'Etat s'efface progressivement derrière les hommes, les partis, les fidélités personnelles ou les intérêts de groupes.Une République n'est ni une royauté, ni une propriété privée, ni un patrimoine familial ou partisan.

Elle appartient au peuple.

Depuis l 'arrivée au pouvoir du Président Bassirou Diomaye Faye, les Sénégalais étaient nombreux à espérer une rupture : davantage de justice, de transparence, d 'exemplarité, de souveraineté et de respect des institutions.

Aujourd'hui, une question doit pouvoir être posée librement et démocratiquement :

Où En Est Cette Promesse ?

Quand des citoyens commencent à douter de l'impartialité de certaines décisions publiques ;

quand ils s'interrogent sur la frontière entre l 'État, le parti et des proximités personnelles ;

quand la confiance envers certaines institutions s'érode ;

quand la justice elle-même est soupçonnée, à tort ou à raison, d'être exposée aux rapports de force politiques ;alors le problème dépasse les querelles entre pouvoir et opposition.

C'est la République elle-même qu'il faut protéger.

Je n'accuse personne sans preuves.

Mais je refuse également qu'au nom de la discipline partisane, de la peur ou des intérêts personnels, les citoyens renoncent à leur droit et même à leur devoir d'interroger ceux qui gouvernent.

Monsieur le Président de la République.

Suite Page 2

Suite édito

vous n'êtes pas seulement le Président de ceux qui vous soutiennent. Vous êtes le Président de tous les Sénégalais.

L'histoire ne retiendra pas seulement vos discours ou vos intentions. Elle jugera vos actes.

Elle dira si, sous votre présidence, les institutions

ont été renforcées ou affaiblies ; si la justice est devenue plus indépendante ; si l'administration a été davantage protégée des influences partisanes ; si le mérite a prévalu sur les appartenances ; si la transparence a progressé ; et si l'intérêt général a réellement été placé au-dessus des intérêts particuliers.

Le Sénégal n'a besoin ni d'un homme providentiel ni d'un pouvoir sans contradiction.

Il a besoin d'institutions plus fortes que les hommes qui les dirigent.

Je lance donc un appel au Président de la République, au gouvernement, à l'assemblée nationale, à la justice, à l'administration, à l'opposition, à la société civile, aux intellectuels, aux autorités religieuses et coutumières, à la presse et à chaque citoyen :

Remettons La République Au-Dessus De Tout.

Ni violence.
Ni haine .
Ni insurrection.
Mais aucune résignation non plus.

Il Est Encore Temps !

Il est encore temps de corriger .

Il est encore temps de rassembler.

Il est temps de restaurer l'équilibre la confiance.

Il est encore temps de rendre à chaque institution sa dignité et son indépendance.

Il est encore temps de remettre la loi au-dessus des hommes .

Il est encore temps de placer l'intérêt général au dessus des intérêts particuliers.

Il est encore temps de rappeler que gouverner n'est pas posséder.

Il est encore temps de comprendre que le pouvoir n'est qu'un mandat temporaire confié par le peuple.

Il est encore temps de préserver notre démocratie avant que la défiance ne devienne irréversible .
Il est encore temps de faire prévaloir la République sur les partis, les clans et les ambitions personnelles.

Car les Présidents passent.

Les majorités passent.

Mais le Sénégal demeure .

Et lorsqu'une République vacille, le devoir d'un citoyen n'est pas de se taire.

C'est De Se Lever, Pacifiquement, Demo-Cratiquement Et Dans Le Respect Absolu Du Droit, Pour La Défendre .

Les Hommes Passent, La République Demeure.

Ni Haine, Ni Violence, Ni Résignation :

Debout Pour L'état De Droit.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE , LEVIER ESSENTIELLEMENT POUR UNE INSERTION

Mme Aminata Ndoye SECK Directrice de l'Insertion au Ministère de l'Emploi, de la formation professionnelle et technique nous répond

Courrier du Consommateur : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Mme Aminata Ndoye SECK : Je suis Madame Aminata NDOYE, sociologue et psychologue-conseillère en orientation scolaire et professionnelle, et j'ai l'honneur de diriger la Direction de l'Insertion du Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et technique.

Ma mission consiste essentiellement à contribuer à faire de la formation professionnelle et technique un véritable levier d'accès à l'emploi, à l'entrepreneuriat et à l'autonomisation économique. Il ne suffit pas de former un jeune : notre responsabilité est aussi de l'accompagner pour que les compétences qu'il a acquises puissent se traduire concrètement par une activité, un emploi ou une initiative entrepreneuriale durable.

C'est tout le sens de l'action de la Direction de l'Insertion, qui œuvre à renforcer les passerelles entre la formation, le monde du travail et les opportunités économiques. Nous intervenons notamment dans l'accompagnement des jeunes formés et diplômés de la Formation professionnelle et technique, la mise en relation avec les entreprises et les acteurs économiques, l'accès aux opportunités d'emploi et de financement, ainsi que dans le suivi des parcours d'insertion.

Notre ambition est de construire progressivement un véritable continuum de l'orientation à l'insertion durable, en plaçant le jeune au cœur de son parcours. Cela suppose de mieux connaître ses besoins, de l'orienter vers les opportunités qui correspondent à son profil, de renforcer ses compétences d'employabilité et de l'accompagner jusqu'à sa stabilisation dans l'emploi ou dans son activité.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les priorités du Ministère et dans les orientations de l'Agenda national de Transformation, Vision Sénégal 2050, qui place le développement du capital humain, l'emploi, l'entrepreneuriat, l'innovation et la transformation de notre économie au cœur de l'action publique.

À travers la Direction de l'Insertion, notre conviction est donc simple : une formation réussie doit ouvrir sur une opportunité réelle. Nous voulons contribuer à faire en sorte que chaque jeune formé puisse disposer non seulement de compétences, mais également d'un parcours, d'un accompagnement et d'un accès concret aux opportunités d'insertion. C'est dans cette perspective que nous portons une nouvelle dynamique de l'insertion, fondée sur une meilleure coordination des acteurs, un accompagnement de proximité et un suivi plus systématique des parcours, afin de faire de l'insertion professionnelle un véritable pont entre les compétences de nos jeunes et les besoins de notre économie.

Quelles sont les actions menées à la Direction de l'Insertion depuis votre prise de fonction ?

Depuis ma prise de fonction, nous avons placé au cœur de l'action de la Direction de l'Insertion un objectif clair : mieux accompagner les jeunes formés et diplômés vers une insertion professionnelle durable, en renforçant le lien entre les compétences acquises et les opportunités économiques.

Cette orientation s'inscrit pleinement dans les priorités du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique : faire en sorte que la formation professionnelle et technique ne s'arrête pas à la délivrance d'un diplôme, mais constitue véritablement un tremplin vers l'emploi.

Notre démarche peut se résumer en quatre verbes : orienter, accompagner, connecter et suivre.

Le premier axe porte

sur l'accompagnement à l'employabilité des jeunes. Nous considérons qu'un jeune sortant de formation doit disposer, au-delà de ses compétences techniques, des outils nécessaires pour comprendre le marché du travail, valoriser son profil, rechercher un emploi et construire progressivement son parcours professionnel.

C'est dans cette dynamique que nous avons poursuivi et amplifié les Caravanes de l'Insertion « Ettu Xey », déployées dans plusieurs académies. Ces activités traduisent notre volonté d'aller vers les jeunes, au plus près des territoires, pour les informer et les préparer aux opportunités d'insertion. Elles permettent notamment de renforcer leurs compétences en matière de techniques de recherche d'emploi salarié et de valorisation de leur profil.

Nous avons également poursuivi "les Matinées de l'Insertion", qui constituent des espaces de rencontre, d'information et de mise en relation entre les jeunes, les entreprises, les professionnels et les différents acteurs de l'écosystème de l'emploi. Avec l'appui de nos partenaires, ces rencontres permettent notamment de faciliter l'accès à des opportunités de stage, particulièrement importantes pour les jeunes qui doivent acquérir une première expérience professionnelle et démontrer leurs compétences en situation réelle de travail.

Dans le même esprit, nous organisons des Masterclasses de l'Insertion, notamment dans des secteurs à fort potentiel. Ces rencontres mettent les jeunes en contact direct avec des experts, des professionnels et des acteurs économiques de leur secteur. Elles leur permettent de mieux comprendre les métiers, les compétences recherchées, les perspectives d'emploi et les exigences du monde professionnel.

Nous accordons également une place importante à l'entrepreneuriat et à l'auto-emploi. Notre ambition est de permettre aux jeunes d'envisager leur insertion professionnelle sous plusieurs formes : l'emploi salarié, l'entrepreneuriat, l'auto-emploi.

Un autre chantier important concerne le renforcement des Cellules d'Appui à l'Insertion (CAI) au sein des établissements de formation. Ces acteurs constituent un véritable relais de proximité de la Direction de l'Insertion. Ils sont au contact direct des jeunes et jouent un rôle essentiel dans leur orientation, leur accompagnement et le suivi de leur parcours.

Nous travaillons ainsi à renforcer leurs capacités et à améliorer leurs moyens d'intervention, notamment à travers leur équipement en matériel informatique et le développement d'outils et de méthodes harmonisés.

Nous avons également fait de la communication et de la digitalisation des leviers importants de notre stratégie d'insertion. À travers nos différents canaux de communication, nous développons des contenus et des tutoriels pratiques sur des questions directement utiles aux jeunes.

Nous travaillons par ailleurs au développement de la Plateforme nationale d'insertion, qui doit constituer un outil structurant pour la digitalisation du suivi évaluation des parcours et pour l'amélioration de l'interface entre l'offre et la demande d'emploi. À terme, cette dynamique doit nous permettre de disposer de données plus fiables sur les parcours des sortants, de mieux suivre leur insertion et d'améliorer le pilotage de nos politiques publiques.

Au-delà de ces actions, nous renforçons également les partenariats avec les entreprises, les organisations professionnelles, les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers, car l'insertion professionnelle ne peut être l'affaire d'une seule institution. Elle nécessite une véritable alliance entre le système de formation, le monde économique et les territoires

Toutes ces actions participent à une même ambition : renforcer l'efficacité de la formation professionnelle en consolidant le lien entre compétences, besoins de l'économie et insertion.

Nous travaillons par ailleurs au développement de la Plateforme nationale d'insertion, qui doit constituer un outil structurant pour la digitalisation du suivi évaluation des parcours et pour l'amélioration de l'interface entre l'offre et la demande d'emploi

En matière de formation entrepreneuriale, est-ce que vous avez des programmes d'accompagnement des TPME au profit des startups issues des écoles de formation à l'échelle nationale ?

Oui. L'accompagnement entrepreneurial constitue aujourd'hui un volet important de notre stratégie d'insertion. Notre ambition est de faire en sorte que la formation professionnelle et technique soit non seulement une voie vers l'emploi salarié, mais également un véritable levier d'entrepreneuriat, d'autonomisation économique et de création d'emplois.

Nous considérons en effet que le jeune formé ou diplômé n'est pas uniquement un demandeur d'emploi. Il peut aussi devenir un créateur d'activité, un entrepreneur et, à terme, un créateur d'emplois pour d'autres jeunes.

C'est pourquoi nous travaillons sur une approche intégrée qui accompagne le jeune depuis l'émergence de l'idée jusqu'à la consolidation de son activité : identification des opportunités, maturation de l'idée, élaboration du business plan, renforcement des compétences en gestion, connaissance du marché, formalisation, recherche de financement, accès aux marchés et, surtout, suivi post-création.

Nous souhaitons maintenant aller plus loin en renforçant l'accompagnement des startups issues de nos établissements de formation, notamment sur des dimensions déterminantes pour leur croissance.

Notre rôle est donc également de mettre en synergie les différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial : structures publiques d'accompagnement et de financement, secteur privé, organisations professionnelles, partenaires techniques et financiers, collectivités territoriales et établissements de formation.

À travers cette dynamique, la Direction de l'Insertion entend contribuer pleinement aux orientations de Sénégal 2050, notamment en matière de développement du capital humain, de valorisation des potentialités territoriales, d'entrepreneuriat et de transformation structurelle de notre économie.

Vu que l'informel, selon une enquête de l'ANSD, représente 96,4 % des emplois au Sénégal, vu que le BTP est un secteur stratégique, massivement informel et décrié par les consommateurs qui s'en plaignent en raison de la mauvaise qualité des ouvrages et travaux divers, est-ce que la Direction de l'Insertion peut envisager un partenariat avec les associations de consommateurs, les jeunes en insertion et les centres de formation publics pour réduire l'informel dans le secteur du BTP ?

Oui, tout à fait. C'est une proposition qui mérite d'être explorée, car elle permettrait de travailler

Courrier du Consommateur
Sicap Amitié villa 3065, Dakar
Tél : +221 33 824 03 71
Email : courrierconsonews@gmail.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean Pierre DIENG

RÉDACTEUR EN CHEF :
Coumba FALL

RÉDACTEUR EN CHEF :
Jean Pierre DIENG
Coumba FALL
Khady GUEYE
Karim LO

INFOGRAPHIE :
JCOM

IMPRIMERIE :
AFRICOM

DISTRIBUTION :
COCO

SITE WEB :
www.courriercoco.com

simultanément sur plusieurs enjeux qui sont au cœur des priorités du Ministère : l'insertion des jeunes, la professionnalisation des métiers, l'amélioration de la qualité des prestations, la protection du consommateur et la formalisation progressive des activités économiques.

Le BTP est un secteur stratégique pour notre économie, à la fois en matière d'investissement, de développement des infrastructures et de création d'emplois. Il constitue donc un important vivier d'opportunités pour les jeunes, notamment pour les sortants de la formation professionnelle et technique.
L'enjeu est précisément de faire en sorte que ces opportunités puissent davantage bénéficier à des professionnels qualifiés, capables de répondre aux exigences du marché en matière de qualité, de sécurité, de respect des normes et d'éthique professionnelle.
La Direction de l'Insertion dispose déjà d'un point d'appui important avec les établissements de formation spécialisés dans le BTP, qui constitue un véritable vivier de compétences. Nous devons davantage valoriser ces compétences et renforcer les passerelles entre ces jeunes formés et le tissu économique. Nous pourrions donc envisager une dynamique réunissant tous les acteurs qui tournent autour de l'écosystème afin de faciliter la
mise en relation, de valoriser les compétences certifiées et de sensibiliser les différents acteurs à la qualité
des prestations.
Les associations de consommateurs pourraient, de leur côté, contribuer à sensibiliser les populations sur l'importance de faire appel, lorsque cela est possible, à des professionnels qualifiés, mais également sur les droits et responsabilités des consommateurs.
Nous pourrions également travailler sur des actions de sensibilisation et de professionnalisation autour de la qualité des ouvrages, du respect des normes techniques, de la sécurité sur les chantiers et de l'éthique professionnelle.
Mais je voudrais insister sur un point : la question de l'informalité doit être abordée avec pragmatisme et sans stigmatiser les acteurs qui y évoluent.
L'économie informelle représente une réalité économique et sociale importante dans notre pays. Beaucoup de travailleurs disposent d'un réel savoir-faire et d'une expérience considérable, mais exercent dans des conditions qui ne leur permettent pas toujours d'accéder au financement, aux marchés formels, à la protection sociale ou à un accompagnement adapté.
Notre approche doit donc être celle d'une formalisation progressive par la professionnalisation et l'accompagnement.
Quelles sont vos perspectives ?
Nos perspectives sont ambitieuses. Elles s'inscrivent dans la volonté du Ministère de faire de l'insertion professionnelle un véritable levier de développement économique et social, en cohérence avec les orientations de l'Agenda national de Transformation et de la Vision Sénégal 2050.
Notre ambition est claire : mieux transformer les compétences acquises par les jeunes en opportunités concrètes d'emploi, d'entrepreneuriat et d'autonomisation économique. Pour nous, la formation ne doit pas constituer une finalité. Elle doit être le point de départ d'un parcours qui conduit vers l'emploi, l'activité économique ou l'expérience professionnelle.
Notre première priorité sera donc de consolider les passerelles entre la formation, l'insertion et le monde économique.
Nous allons également poursuivre et renforcer nos initiatives de proximité afin d'aller davantage vers les jeunes, dans les territoires, et de leur apporter une information et un accompagnement adaptés aux réalités de leur environnement économique.
Un autre chantier important concerne le renforcement des dispositifs d'accompagnement à l'insertion au sein des établissements, notamment à travers les CAI. Nous voulons leur donner davantage de moyens, d'outils et de compétences pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans l'orientation, la maturation des projets, la mise en relation avec les entreprises et le suivi des parcours.

Nous voulons également mieux connaître notre écosystème économique et les opportunités d'emploi dans les territoires. Une cartographie des entreprises, des secteurs d'activité, des niches d'emploi et des besoins en compétences nous permettra de mieux orienter les jeunes et d'adapter nos actions aux réalités du marché du travail.
L'entrepreneuriat et l'accompagnement des TPME resteront également au cœur de nos priorités. Nous souhaitons contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs issus de la formation professionnelle et technique, mieux préparés à identifier les opportunités, à accéder au financement, à conquérir des marchés et à développer des activités viables et durables.

Dans cette dynamique, nous envisageons également des initiatives innovantes qui permettront de valoriser les projets portés par les jeunes, de stimuler leur créativité et de faire émerger des solutions nouvelles aux problématiques d'emploi et d'insertion.
Nous souhaitons par ailleurs investir davantage dans les métiers verts et les nouveaux métiers, qui représentent des perspectives importantes pour anticiper les transformations de l'économie et répondre aux besoins futurs en compétences.
L'inclusion demeurera également une priorité. Nous voulons veiller à ce que les opportunités d'insertion soient accessibles à tous, avec une attention particulière aux jeunes en situation de handicap, aux filles et jeunes femmes vulnérables, ainsi qu'aux jeunes NEET.
Enfin, nous voulons faire évoluer progressivement notre politique d'insertion vers une démarche davantage fondée sur les données, les résultats et l'anticipation des besoins du marché du travail. Il est essentiel de mieux connaître le devenir de nos formés et diplômés, de mesurer leur insertion, d'identifier les secteurs qui recrutent et d'ajuster en permanence nos dispositifs.
En définitive, notre ambition est de construire une véritable chaîne de l'insertion : informer, orienter, former, accompagner, connecter aux opportunités et suivre les parcours.
À travers cette dynamique, la Direction de l'Insertion entend contribuer à la construction d'un capital humain qualifié, productif, innovant et compétitif, capable non seulement de répondre aux besoins de l'économie sénégalaise, mais aussi d'en être un véritable moteur de transformation.
La Rédaction

Le BTP est un secteur stratégique pour notre économie, à la fois en matière d'investissement, de développement des infrastructures et de création d'emplois. Il constitue donc un important vivier d'opportunités pour les jeunes, notamment pour les sortants de la formation professionnelle et technique.

RETRAITS FRAUDULEUX :

Des comptes Wave vidés par des inconnus, que se passe-t-il vraiment ?

Des milliers d'utilisateurs de Wave se retrouvent sans réponses après le transfert de leurs salaires vers la plateforme, où d'importantes sommes ont disparu, mettant ainsi en péril leur budget familial en raison d'une traçabilité absente des fonds.

Ils ont transféré leur salaire de leur compte bancaire vers leur compte Wave, comme chaque fin de mois. Quelques heures ou quelques jours plus tard, l'argent avait disparu. Plus inquiétant encore, selon leurs témoignages, Wave n'a pas été en mesure de leur dire où étaient passés leurs fonds. Les récits se ressemblent et ont de quoi inquiéter les millions d'utilisateurs du mobile money. Des travailleurs expliquent avoir effectué, depuis leur banque, le transfert habituel de leur salaire vers leur compte Wave, devenu pour beaucoup un véritable compte courant pour régler les dépenses du quotidien. Le virement arrive bien, mais le solde disparaît ensuite, sans qu'ils aient effectué la moindre opération de retrait ou d'envoi.

Le choc est d'autant plus brutal qu'il ne s'agit pas de petites sommes mises de côté, mais du salaire censé faire vivre une famille pendant tout le mois. Loyer, nourriture, frais de scolarité en pleine période de rentrée : pour ces victimes, c'est tout le budget du mois qui s'effondre d'un coup.

Une traçabilité qui pose question

Le point le plus troublant de ces témoignages concerne la suite. Les victimes affirment s'être tournées vers le service client de Wave pour comprendre ce qui s'était passé, sans obtenir de réponse sur la destination de l'argent. Selon elles, l'opérateur n'aurait pas été en mesure de retracer les fonds.

Cette situation soulève une question de fond. Une transaction électronique laisse en principe une trace, avec un compte émetteur, un compte destinataire ou un point de retrait. Lorsque l'utilisateur ne parvient pas à savoir où son argent est parti, c'est toute la confiance dans le système qui vacille. Les victimes se retrouvent alors prises entre leur banque, qui a bien exécuté le virement, et le service de mobile money, chez qui l'argent s'est volatilisé.

Ce n'est pas la première fois que des comptes Wave sont vidés par des tiers. Des plaintes déposées devant la Division spéciale de cybersécurité ont déjà porté sur des préjudices allant de 55 000 à plus de 4,6 millions de francs CFA. Dans l'un de ces dossiers, une victime avait vu son compte vidé une demi-heure seulement après le vol de son téléphone, avec un solde réduit à 52 francs alors qu'il dépassait 300 000 francs.

Ces affaires ont aussi montré que l'argent n'est pas toujours introuvable. Dans plusieurs cas, les enquêteurs ont pu identifier le point Wave où l'argent escroqué avait été retiré. Une piste précieuse, qui rend d'autant plus incompréhensible l'impossibilité de tracer les fonds évoquée par les victimes actuelles.

Comment les escrocs accèdent aux comptes

Sans préjuger de ce qui s'est produit dans ces nouveaux cas, les modes opératoires connus éclairent les risques. Le plus répandu reste l'usurpation d'identité : un escroc se présente comme un agent d'opérateur ou du service client, invoque un problème urgent et pousse sa victime à transmettre un code. Dans une affaire déjà portée en justice, l'auteur s'était fait passer pour un agent de la Sonatel en évoquant des factures impayées.

Une autre technique repose sur un faux SMS de dépôt, suivi d'un appel demandant de composer un prétendu « code d'annulation ». En réalité, ce code est un code de transfert ou de retrait qui autorise une sortie d'argent sur le propre compte de la victime. Les fins de mois, période où les salaires arrivent sur les comptes, sont logiquement des moments où les soldes sont les plus élevés et donc les plus convoités.

Le problème dépasse les frontières sénégalaises. En Côte d'Ivoire, la police a récemment démantelé un réseau lié à une fausse opération de « cadeau Wave », avec 503 plaintes et un préjudice cumulé estimé à 231 257 725 francs CFA. Une ampleur qui montre que ces fraudes relèvent désormais de réseaux organisés.

Face à un retrait inexpliqué, la rapidité est décisive. Il faut contacter immédiatement le service client de Wave pour signaler la fraude et demander le blocage des opérations, puis exiger une réponse écrite sur la réclamation. Conserver le relevé bancaire prouvant le virement, ainsi que des captures de l'historique Wave, permet de constituer un dossier solide. Le dépôt d'une plainte auprès de la Division spéciale de cybersécurité reste indispensable. C'est par ce biais que les enquêteurs peuvent obtenir de l'opérateur les données techniques des transactions, là où un simple client se heurte souvent à un mur. En cas de blocage persistant, les victimes peuvent également saisir les autorités chargées de réguler le secteur financier.

En attendant, quelques réflexes limitent les risques : ne jamais communiquer son code secret ni un code reçu par SMS, verrouiller son téléphone, vérifier toute notification directement dans l'application et, pour ceux qui le peuvent, ne transférer sur Wave que les montants nécessaires plutôt que la totalité du salaire.

DAKAR EN DANGER

Où est l'AGEROUTE, où est l'État ?

Un pont qui rouille moins de quatre ans après son ouverture. Un tunnel qui prend l'eau depuis sa finition et dont les équipements suspendus menacent de tomber. Un bloc d'enrobé solidifié qui encombre une route stratégique depuis cinq ans. Une pente qui piège les automobilistes. À ces dangers s'ajoutent la mer qui avance et des immeubles qui menacent ruine. Pour chacun, une question : qui est responsable ?

1. Le pont de Cambérène : responsabilité de l'AGEROUTE

Ouvert à la circulation le 4 mars 2023, le pont de Cambérène fait partie du prolongement de la Voie de Dégagement Nord (VDN 3). Il enjambe la plage, dans le secteur du mausolée de Seydina Issa Laye. L'ouvrage s'étend sur environ 200 mètres, en deux fois deux voies, avec en contrebas des contre-allées et un aménagement giratoire. Il associe une partie de type bowstring à un viaduc à poutres longitudinales en béton armé. Le tablier est habillé de raidisseurs en plats métalliques découpés au laser, avec des finitions en aluminium.

Des traces de corrosion sont visibles à l'œil nu, moins de quatre ans après l'ouverture. Sur un ouvrage mixte, installé en bord de mer, les dangers se cumulent, et beaucoup restent invisibles. Exemples :

La partie bowstring : Le tablier y est suspendu à un arc par des suspentes, et l'arc est retenu par le tablier lui-même. La structure travaille beaucoup en traction, et la rupture d'un élément tendu peut avoir des conséquences graves. Le sel marin peut s'infiltrer sous la protection des suspentes et dans les ancrages, là où personne ne regarde.

Les poutres en béton armé : Les chlorures peuvent traverser le béton et attaquer les armatures. En rouillant, l'acier gonfle et fait éclater l'enrobage, ce qui accélère encore la dégradation.

Les appuis et les joints de dilatation : Ils encaissent la charge répétée des camions. S'ils vieillissent mal, ils transmettent des contraintes anormales à la structure.

Les fondations : Elles baignent dans un milieu marin agressif, avec un risque d'affouillement.

L'habillage : Les fixations des éléments métalliques et en aluminium sont exposées aux embruns. Leur corrosion peut les fragiliser. Ces défauts progressent en silence avant de s'accélérer. Seule une inspection technique peut en mesurer l'ampleur.

2. Le tunnel de Soumbédioune : responsabilité de l'AGEROUTE

Presque au niveau de la mer, il cumule pluie, embruns, remontées de nappe et grandes marées. Depuis sa finition, les flaques et la chaussée dégradée à l'entrée, dans le sens Soumbédioune – centre-ville, n'ont jamais été corrigées. Les parois suintent et le drainage est défaillant.

Un tunnel vit par ses équipements : pompes, ventilation, éclairage, détection. Une panne de pompe pendant une pluie torrentielle suffirait à le transformer en piège. Quant aux ventilateurs axiaux suspendus à la voûte, leur fonctionnement automatique reste à prouver lors des pics de pollution ou d'incident. Plus grave encore : soumis en permanence aux vibrations du trafic et à un air salin hautement corrosif, leurs ancrages métalliques subissent une fatigue invisible. Sans inspections périodiques rigoureuses et vérifications des chevilles de fixation, ces masses lourdes risquent tout simplement de se décrocher et de tomber sur les véhicules en circulation.

3. Le bloc d'enrobé du rond-point Sonacos (Môle 8) : responsabilité de l'AGEROUTE, de l'entreprise Btp et du Port autonome de Dakar (Pad)

Sur la bretelle menant directement au Môle 8 du Port autonome de Dakar, au niveau du rond-point Sonacos (anciennement Lesieur), un danger physique majeur persiste depuis cinq ans. Il ne s'agit pas de simples décombres, mais de restes d'enrobé bitumineux abandonnés par une entreprise chargée de colmater la route. En refroidissant, ce surplus s'est aggloméré au sol pour former un bloc massif, durci et ancré à la chaussée.

Chaque jour, des centaines de camions-citernes et de semi-remorques conteneurisés doivent faire un écart brutal pour l'éviter. Un coup de volant sur une charge lourde, un transfert de masse imprévu, ou une roue qui monte sur ce bloc peut provoquer le renversement d'un conteneur ou écraser un véhicule léger sur la voie adjacente. Cet abandon de chantier caractérisé aurait dû être nettoyé le jour même de la fin des travaux.

4. La montée de la VDN3 : sécurité routière

Juste avant Guédiawaye, la pente est trop raide. Pour qui ne connaît pas la zone, elle surprend : les poids lourds ralentissent fortement et les véhicules qui suivent ont peu de temps pour réagir. Signalisation d'alerte, voie pour véhicules lents et limitation de vitesse relèvent directement du gestionnaire de la voie.

5. La mer qui avance : responsabilité de l'État et des communes concernées

L'érosion côtière fait reculer le trait de côte de 0,5 à 2 mètres par an en moyenne, selon le ministère de l'Environnement. Une violente houle a détruit une trentaine de mai-

sons à Bargny il y a deux ans. Les zones basses de Mbao, Thiaroye-sur-mer et Hann Bel-air sont jugées très vulnérables, et la digue de la Corniche-Est est fragilisée. Ici, la responsabilité est partagée entre l'État, qui protège le littoral et décide des déplacements de populations, et les communes, qui autorisent les constructions.

6. Les bâtiments qui menacent ruine : responsabilité de l'Inspection générale des bâtiments et des communes

Un article de presse rapportait 1 446 bâtiments menaçant ruine à travers le pays, en citant des étages ajoutés sans respect des normes. L'Inspection générale des bâtiments doit contrôler et les communes délivrent les autorisations de construire. Avec les inondations de l'hivernage, ces immeubles deviennent un danger public imminent.

Que font les pays qui entretiennent leurs ouvrages ?

Ils inspectent selon un calendrier public et strict. Aux États-Unis, chaque pont est contrôlé au plus tous les 24 mois, et les parties immergées au plus tous les 60 mois. En France, il y a une visite annuelle, une inspection technique tous les 3 ans et, pour les ouvrages à enjeu, une inspection détaillée tous les 6 ans. Au Canada, les tunnels internationaux et leurs équipements suspendus sont inspectés chaque année sous protocole sévère.

Sortir du « ndogalu Yàlla »

Face à un accident, nous avons trop souvent le réflexe de dire « ndogalu Yàlla », c'est la volonté de Dieu. La foi n'est pas en cause. Mais un pont, un tunnel ou une route ne tombent pas du ciel : avant d'être construit, un ouvrage est étudié en profondeur. Les ingénieurs en définissent la durée de vie probable, souvent un siècle pour un pont, et en modélisent la dégradation : corrosion, fatigue, érosion, infiltrations. Ils prévoient même le programme d'entretien qui permettra d'atteindre cette durée.

Ce que l'on peut prévoir se prévient. Laisser un ouvrage se dégrader sans le surveiller, abandonner des blocs d'enrobé sur des axes portuaires, ou négliger des ancrages de ventilateurs suspendus, puis invoquer la fatalité quand le drame survient, c'est confondre le destin et la négligence.

Un pont dont la corrosion se voit moins de quatre ans après sa mise en service pose des questions précises : l'étude de conception tenait-elle compte du milieu marin ? Les matériaux et la protection anticorrosion étaient-ils adaptés ? La réception des travaux a-t-elle été rigoureuse ? Si une garantie décennale s'applique, elle court encore, et l'État doit l'activer sans délai.

Que faut-il demander vite et à qui ?

À l'AGEROUTE : Un audit public du pont de Cambérène et du tunnel de Soumbédioune, un calendrier d'inspection publié, des essais réguliers et certifiés des automatismes de ventilation et de pompage, et une inspection de la solidité des ancrages des ventilateurs.

À l'AGEROUTE et au Port Autonome de Dakar : La destruction mécanique immédiate au brise-roche et l'évacuation du bloc d'enrobé au niveau du Môle 8 / rond-point Sonacos. Au gestionnaire de la voie : Une signalisation d'alerte et une limitation de vitesse adaptées sur la montée de la VDN3.

À l'État et aux communes : Un plan global de protection du littoral et de relogement pour les zones exposées.

À l'Inspection générale des bâtiments : Le recensement public des immeubles menaçant ruine, avec un calendrier d'exécution des arrêtés de péril (démolition ou renforcement).

Si un bloc d'enrobé de chantier reste cinq ans sur un axe portuaire stratégique, que dire de l'entretien des ouvrages dont les défaillances sont invisibles ? Il ne s'agit pas d'alarmer, mais d'exiger la transparence et la responsabilité avant qu'il ne soit trop tard.

enqueteplus.com

ÉLU SERVICE CLIENT 2026 SÉNÉGAL

CLIENT CENTRIC VISION

Acheter est facile. Être bien accompagné après, beaucoup moins.

En 2026, le consommateur sénégalais n'attend plus seulement un bon produit ou un prix acceptable. Il attend une entreprise joignable, claire et capable de tenir sa promesse lorsque quelque chose ne se passe pas comme prévu.

Acheter prend quelques minutes, mais obtenir une réponse après l'achat peut demander davantage de patience. Et lorsque le client doit répéter son histoire, c'est lui qui finit par faire le travail de coordination.

Selon l'ENTICS 2024, 62,3 % des personnes de 10 ans et plus avaient accès à Internet en 2024.

Le service client commence donc bien avant le problème. Il commence lorsqu'un consommateur cherche une information, compare des offres ou veut savoir à qui s'adresser. Une information claire peut éviter un appel, une réponse compréhensible une réclamation et un suivi efficace transformer une difficulté en expérience positive.

Les attentes sont concrètes. L'Observatoire Client Sénégal 2024 de BEYOND indique que 88 % des personnes interrogées avaient été en contact avec un service client. Près de la moitié placent la qualité du service client parmi les trois critères les plus importants dans le choix d'une marque.

Disponibilité, rapidité et courtoisie figurent parmi les principaux marqueurs d'un service de qualité. La digitalisation ne doit pas rendre la relation impersonnelle : les consommateurs attendent aussi politesse, professionnalisme et compréhension.

C'est pourquoi multiplier les canaux ne suffit pas. Le téléphone reste privilégié, tandis que les entreprises développent sites, applications, réseaux sociaux et messageries. Mais si le client doit recommencer son histoire à chaque étape, ces canaux ajoutent de l'effort.

Les enseignements de la première édition d'ESCDA Sénégal soulignent ainsi l'importance de la continuité : lorsqu'une demande change de canal ou d'interlocuteur, le client doit rester reconnu et son contexte conservé.

Répondre vite n'est que le début. Le client veut savoir si son problème est compris, qui s'en occupe, quelle sera la prochaine étape et quand il obtiendra une solution. Reformuler la demande, annoncer un délai ou revenir vers lui lorsque le problème est réglé peut faire toute la différence.

Cette qualité construit directement la confiance : lorsqu'une promesse est tenue, qu'une erreur est reconnue et corrigée, ou qu'une réclamation est réellement prise en charge.

Mais cette confiance doit aussi tenir compte des réalités sénégalaises. En 2024, l'accès à Internet concernait 79,4 % des individus de 10 ans et plus en milieu urbain contre 41,3 % en milieu rural. Le meilleur service client ne sera donc pas forcément le plus digital, mais celui qui offrira simplicité et accessibilité.

C'est dans cette logique que s'inscrit l'édition 2026 d'Élu Service Client de l'Année Sénégal, avec une cérémonie prévue le 26 novembre 2026 à Dakar. Au-delà du palmarès, l'enjeu est de faire progresser les standards en rapprochant la promesse de l'expérience réellement vécue.

Car le consommateur ne demande pas seulement qu'on lui vende quelque chose. Lorsqu'il appelle, écrit ou achète, il demande surtout que quelqu'un soit là pour lui.

Et demain, la différence entre une entreprise choisie et une entreprise délaissée pourrait bien se jouer dans une question : que se passe-t-il après l'achat ?

Client Centric Vision
27 route du front de mer, Pointe des Almadies
À côté de l'hôtel King Fahd Palace
www.escda.sn

SUARL au capital de 1 000 000 FCFA
NINEA 011447671
RC : SN.DKR. 2024.B.32935
contact@ccv.sn

TRANSPORT URBAIN :

Le FDTT réceptionne un premier lot de 100 taxis électriques

Avec la réception de 100 premiers taxis électriques, le Fonds de développement des transports terrestres (FDTT) engage une nouvelle phase de son programme de renouvellement du parc automobile. L'initiative, conduite avec la BCI et l'ONFP, vise à faciliter l'accès des professionnels au financement, renforcer leur formation et accompagner la transition vers un transport urbain moins dépendant des véhicules thermiques.

Un premier lot de 100 véhicules

Le Fonds de développement des transports terrestres (FDTT) a officiellement réceptionné un premier lot de 100 taxis entièrement électriques, marquant le lancement concret d'un programme plus large consacré à la modernisation du transport urbain. À travers cette initiative, le FDTT veut accompagner le renouvellement progressif du parc de taxis, tout en proposant un modèle intégrant les enjeux liés à la transition énergétique. Le programme prévoit, à terme, l'acquisition de 1 000 véhicules électriques destinés aux professionnels du transport. Pour Bara Sow, administrateur du FDTT, cette première étape ne se limite pas à la réception de nouveaux véhicules. Elle traduit la volonté d'expérimenter un modèle combinant renouvellement du parc, modernisation du secteur et transition énergétique.

Le financement au cœur du dispositif

Pour permettre aux professionnels d'accéder à ces véhicules, le FDTT s'appuie sur un partenariat avec la Banque pour le Commerce et l'Industrie (BCI). Le Fonds prévoit notamment de mobiliser ses propres ressources afin de sécuriser les financements et de faciliter l'intervention des établissements bancaires. Selon Bara Sow, l'objectif est d'atteindre 1 000 taxis électriques en circulation, pour un besoin de financement évalué à 13

milliards de francs CFA. Le dispositif doit également permettre aux chauffeurs et entrepreneurs du secteur d'accéder plus facilement au crédit. Le modèle prévoit notamment un mécanisme de financement destiné à accompagner les professionnels dans l'acquisition de leurs véhicules.

Formation et professionnalisation des chauffeurs

Le FDTT accorde également une place importante à la formation. Les chauffeurs concernés doivent notamment être préparés à la conduite des véhicules électriques, mais aussi aux questions de sécurité et à la gestion de situations particulières. Ces formations sont assurées avec l'appui de l'Office national de formation professionnelle (ONFP). Elles doivent, selon les responsables du programme, contribuer à améliorer les pratiques sur les routes et à renforcer la professionnalisation du métier. Le projet comporte également un volet social destiné à améliorer les conditions de travail et la protection des chauffeurs. « Derrière chaque véhicule, il y a une famille et il y a toute une économie qui tourne », souligne Bara Sow.

Une flotte appelée à s'élargir

Le programme ne s'arrête pas aux 100 premiers taxis. Le FDTT et ses partenaires affichent l'objectif de poursuivre progressivement le déploiement des véhicules électriques sur le marché sénégalais. L'ambition annoncée porte à terme sur 10 000 taxis électriques. Le développement du réseau de recharge constitue toutefois un autre enjeu du projet. Des infrastructures dédiées doivent accompagner l'arrivée de ces véhicules afin de garantir leur utilisation dans de bonnes conditions. Au-delà du renouvellement du parc, le FDTT présente ainsi cette initiative comme un levier de transformation du transport urbain, avec un double objectif : améliorer les conditions d'exercice des professionnels et accompagner l'évolution du secteur vers des solutions de mobilité moins émettrices.

pulse.sn

PASSATION DE SERVICE

Cheikh Tidiane Sarr prend ses fonctions à l'ARTP et fixe ses priorités numériques

À la tête de l'ARTP, Cheikh Tidiane Sarr entend agir sur la qualité des services et l'accès au numérique, tout en préparant l'institution aux évolutions du secteur. Ingénieur en génie industriel et en systèmes de télécommunications, il a construit son parcours chez Sonatel, où il a occupé plusieurs fonctions liées aux systèmes. Nommé par décret n° 2026-1605 du 10 septembre 2026, après un appel à candidatures lancé le 17 juillet, il a pris ses fonctions lundi, à l'issue de la passation de service avec son prédécesseur, Dahirou Thiam, rapporte Socialnetlink.

Sa feuille de route s'articule autour de la qualité des télécommunications, de l'innovation et du renforcement de la gouvernance. Ses orientations s'inscrivent également dans le cadre de « Sénégal 2050 » et du New Deal Technologique.

Pour améliorer les services, il prévoit de renforcer le suivi des performances des opérateurs et de faciliter l'accès des usagers aux informations sur leur qualité. Il veut aussi porter une attention particulière aux zones insuffisamment couvertes et favoriser une meilleure connectivité des établissements scolaires et sanitaires.

Le soutien à l'innovation passerait par un cadre où startups, chercheurs et entreprises pourraient tester des solutions numériques. L'intelligence artificielle et les objets connectés font partie des technologies ciblées.

Le directeur général souhaite par ailleurs faire évoluer le cadre juridique des télécommunications et des postes en tenant compte des nouveaux usages numériques. Le commerce électronique et les plateformes de livraison figurent parmi les activités qu'il veut mieux in-

tégrer à la réglementation.

Au sein de l'ARTP, Cheikh Tidiane Sarr prévoit des concertations régulières avec le Collège de régulation sur les dossiers stratégiques, ainsi qu'une préparation technique renforcée des décisions. Il dit vouloir s'appuyer sur les compétences des ingénieurs, juristes et experts de l'institution, et organiser des échanges réguliers avec le personnel autour du dia-

AGRICULTURE

Un dispositif mis en place pour éviter la préparation tardive de la commercialisation des produits

Le gouvernement a mis en place un dispositif associant les agriculteurs, les banques, le secteur privé et les services de l'État concernés, pour mettre fin à la préparation tardive de la commercialisation des produits agricoles, a annoncé, jeudi, à Diamniadio (ouest), le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, Cheikhou Oumar Ba.

''Nous n'allons plus attendre de produire pour commencer à réfléchir à la commercialisation'', a-t-il assuré lors d'une conférence de presse.

Cette mesure permettra d'éviter les couacs de la commercialisation des récoltes, selon M. Ba.

L'État va désormais travailler simultanément à la production, au stockage, à la transformation et à la commercialisation, a-t-il dit.

Les directions concernées ont pris part à une réunion consacrée à cette nouvelle mesure, le 25 septembre dernier, selon Cheikhou Oumar Ba.

''Une réunion interministérielle consacrée à la campagne de commercialisation des récoltes est prévue le 22 octobre, sous la présidence du Premier ministre'', a-t-il annoncé.

D'après lui, le but de cette rencontre est de mobiliser très tôt les financements nécessaires à l'achat des produits que voudront écouler les agriculteurs.

''Le producteur ne veut pas savoir lequel des ministères de l'Agriculture et du Commerce n'a pas bien fait son travail'', a expliqué M. Ba, laissant entendre que les agriculteurs tiennent à ce que la contrepartie de leurs récoltes soit payée comptant et à temps.

Le gouvernement développe le concept de ''grenier de maïs'' pour mettre en relation les producteurs de ladite céréale avec les meuniers et les opérateurs privés, selon le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage.

Lors de la dernière campagne de commercialisation, la SONACOS, la Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal, a collecté près de 219 000 tonnes d'arachide, une quantité qu'elle ne parvenait plus à atteindre depuis plus de vingt ans, a-t-il signalé.

Durant la campagne 2025-2026, le Sénégal a exporté au moins 70 000 tonnes de graines d'arachide – des arachides décortiquées -, ce qui a rapporté près de 34 milliards de francs CFA, selon Cheikhou Oumar Ba.

Il signale que 13 000 tonnes d e riz restent à écouler dans la vallée du fleuve Sénégal (nord).

PÊCHE :

Les femmes parlementaires de la CEDEAO misent sur la ZLECAf pour renforcer la participation féminine au commerce

Accra (Ghana), 25 sept (APS) – L'Association des femmes parlementaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOFEPA) entend tirer davantage parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour renforcer la participation de la gent féminine au commerce régional et continental, en agissant notamment sur l'accès au financement, aux marchés, aux technologies et aux chaînes de valeur.

''La mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine offre des possibilités importantes pour les entreprises dirigées par des femmes'', a déclaré Zainab Gimba, première vice-présidente de l'ECOFEPA, vendredi à Accra, au Ghana, lors d'une masterclass consacrée à la participation des femmes au commerce mondial.

Elle a cité, parmi ces opportunités, la création de marques, le commerce électronique, l'intelligence de marché, l'accès au financement et le développement de partenariats internationaux.

Pour Mme Gimba, l'enjeu consiste à permettre aux femmes entrepreneures de passer d'activités économiques souvent limitées aux marchés locaux à des entreprises davantage compétitives et orientées vers l'exportation.

Elle a appelé les gouvernements, les institutions régionales, les partenaires au développement et le secteur privé à renforcer les dispositifs destinés aux entreprises dirigées par des femmes, notamment à travers des financements accessibles, des infrastructures adaptées, des informations commerciales fiables, des technologies appropriées et des réseaux professionnels.

Hadjaratou Coulibaly, la représentante de la présidente de l'ECOFEPA a souligné, pour sa part, que l'intégration des femmes dans les chaînes de valeur régionales et d'exportation demeure encore limitée, malgré leur dynamisme entrepreneurial et leur capacité d'innovation.

La ZLECAf comme levier d'intégration

"L'enjeu n'est donc pas seulement de favoriser les femmes, mais de lever les barrières qui les empêchent de contribuer pleinement et effectivement à l'économie régionale'', a-t-elle déclaré.

Selon Mme Coulibaly, l'autonomisation économique des femmes par le commerce doit permettre de faire émerger une génération de femmes entrepreneures davantage autonomes et capables de participer à la gouvernance économique, à la création d'emplois et à la transformation des économies ouest-africaines.

La ZLECAf constitue, dans cette perspective, un espace potentiel d'élargissement des débouchés pour les entreprises dirigées par des femmes, en favorisant leur accès aux marchés africains et leur intégration dans les chaînes de valeur continentales.

Un protocole spécifique de l'Accord portant création de la ZLECAf, relatif aux femmes et aux jeunes dans le commerce, a été adopté par l'Union africaine en février 2024. Il vise à renforcer leur participation au commerce continental.

Dans l'espace CEDEAO, cette orientation s'est également traduite par l'adoption, en juin 2026, de la Stratégie genre et commerce 2026-2030 et de son plan d'action, laquelle stratégie accorde notamment une attention à l'amélioration de la sécurité des commerçantes, à leur accès aux services financiers et aux opportunités offertes par la ZLECAf.

La CEDEAO a par ailleurs engagé en mai 2026 un programme régional destiné à renforcer les capacités des organisations d'appui aux entreprises, ainsi que des entreprises appartenant à des femmes et à des jeunes, avec un accent particulier sur la préparation à l'exportation dans le cadre de la ZLECAf.

Une question, une réclamation, une fuite à signaler ?

Écrivez - nous sur WhatsApp 24h/24 , 7/7j au 78 935 51 51.

Pour une meilleure prise en charge de ta réclamation, toujours préciser ton nom, ton adresse, ton numéro de téléphone et ta référence client.

SEN'EAU
Eau du Sénégal

+221 78 935 51 51

24h/7j

Auchan

Finance tes études à 100% et te recrute.

Rejoins la **3ème promotion** du

BACHELOR COMMERCE & GRANDE DISTRIBUTION

En partenariat avec

SUP de CO
GROUPE SUP DE CO DAKAR
Global Business School

SCANNEZ POUR POSTULER

POUR CANDIDATER

bachelor-auchan.supdeco.sn

CONTACT: +221 76 026 43 44

Date limite de candidature :
20 novembre 2026